



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ JAM1015 Orange (SB) Ink

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	JAM1015 Orange (SB) Ink
Numéro du produit	71000681, 71000682, 71011862, 71083144
Taille du récipient	6 x 1 Liter, 2 x 4 Liter, 5 Gallon Pail, 55 Gallon Drum

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Encre d'impression.
Utilisations déconseillées	Utiliser seulement pour les applications prévues.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Matthews Marking Systems 3159 Unionville Road, Suite 500 Cranberry Township, PA 16066 412.665.2500 412.828.4545 info@matw.com
Fabricant	Matthews Marking Systems Zona Franca La Lima Multitenant #8 Cartago, Costa Rica 30106 (506) 4000-1103

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	Chemtrec US : 1-800-424-9300 Chemtrec World: 1-703-527-3887
--------------------------	---

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Flam. Liq. 2 - H225
Dangers pour la santé humaine	Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H336
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement	Danger
-------------------------	--------

Mentions de danger	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
--------------------	--

## JAM1015 Orange (SB) Ink

<b>Mentions de mise en garde</b>	<p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	<p>P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.</p> <p>P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.</p> <p>P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.</p> <p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.</p> <p>P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p>

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>N-Propanol</b>		<b>90-100%</b>
Numéro CAS: 71-23-8	Numéro CE: 200-746-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486761-29-0000
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 2 - H225		
Eye Dam. 1 - H318		
STOT SE 3 - H336		
<b>Acid Yellow 42</b>		<b>1-&lt;5%</b>
Numéro CAS: 6375-55-9	Numéro CE: 228-940-9	
<b>Classification</b>		
Non Classé		
<b>Glycerin</b>		<b>1-&lt;5%</b>
Numéro CAS: 56-81-5	Numéro CE: 200-289-5	
<b>Classification</b>		
Non Classé		

## JAM1015 Orange (SB) Ink

<b>Red Aromatic Amino Polyol Dye Complex</b>	<b>1-&lt;5%</b>
Numéro CAS: —	
<b>Classification</b>	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Irrit. 2 - H319	
Aquatic Chronic 3 - H412	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires sur la composition** Ce matériau ne contient aucun polluant atmosphérique dangereux (HAPS) tel que défini par la Clean Air Act de la US Environmental Protection Agency (EPA).

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin pour des conseils spécifiques. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. En cas de doute, consulter un médecin rapidement. Montrer cette Fiche de Données Sécurité au personnel médical.
<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin immédiatement. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage. Laver les vêtements et nettoyer les chaussures soigneusement avant leur réutilisation.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
<b>Protection des secouristes</b>	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	Le produit est considéré avoir un faible risque aux conditions normales d'utilisation. La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé.
<b>Inhalation</b>	Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Une surexposition peut déprimer le système nerveux central, entraînant des vertiges et une intoxication.
<b>Ingestion</b>	Ce produit est moyennement irritant. Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
<b>Contact oculaire</b>	Des vapeurs ou spray dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des picotements. Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

## JAM1015 Orange (SB) Ink

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

**Moyens d'extinction inappropriés** Eau pulvérisée.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre au sol et parcourir des distances importantes jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

#### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Evacuer la zone. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs. Utiliser de l'eau pulvérisée pour réduire les vapeurs.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'inhalation de vapeurs. Laver soigneusement après avoir traité un déversement. S'assurer que les procédures et la formation pour la décontamination et l'élimination d'urgence sont en place.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Éliminer toute source d'inflammation. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants. Contenir et absorber le déversement avec du sable, de la terre ou tout autre matière non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Éliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Voir Section 12 pour de plus amples informations sur les dangers écologiques. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

## JAM1015 Orange (SB) Ink

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Précautions d'utilisations</b>	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.
<b>Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail</b>	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Précautions de stockage</b>	Stocker à des températures comprises entre 4.4°C/40°F et 32.2°C/90°F. Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Maintenir les conteneurs verticaux. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Stocker selon les réglementations nationales.
<b>Classe de stockage</b>	Stockage de liquides inflammables.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### **N-Propanol**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 500 mg/m<sup>3</sup>

##### **Glycerin**

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup> aérosols

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### **Equipements de protection**



#### **Contrôles techniques appropriés**

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Utiliser du matériel de ventilation antidéflagrant.

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

**Protection des mains** Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Caoutchouc (naturel, latex). Il est recommandé de changer fréquemment.

**Autre protection de la peau et du corps** Éviter le contact avec la peau. Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

## JAM1015 Orange (SB) Ink

<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques.
<b>Risques thermiques</b>	S'il y a un risque de contact avec le produit chaud, tous les équipements de protection doivent être adaptés à un usage à températures élevées.
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide coloré.
<b>Couleur</b>	Orange.
<b>Odeur</b>	Alcool.
<b>Point de fusion</b>	-127°C/-196.6°F
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	97°C/207°F @ 760 mm Hg
<b>Point d'éclair</b>	23°C/73°F Coupelle fermée.
<b>Taux d'évaporation</b>	0.89 (acétate de butyle = 1)
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 14 % vol Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2.2 % vol
<b>Pression de vapeur</b>	14.5 mm Hg @ 20°C/68°F
<b>Densité de vapeur</b>	2.1
<b>Densité relative</b>	0.826 g/cc 826 g/l 6.88 lbs/gal
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans les matériaux suivants: Alcools. Complètement soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	log Pow: 0.05
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	413°C/775.4°F
<b>Température de décomposition</b>	Non applicable.
<b>Propriétés explosives</b>	Non applicable.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non applicable.
<b>Commentaires</b>	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni. Les informations déclarées comme "Non disponible" ou "Non applicable" ne sont pas considérées comme pertinentes pour la mise en oeuvre de mesures de surveillance adéquates.

#### 9.2. Autres informations

<b>Composé organique volatil</b>	Ce produit contient au maximum 801 g/l de COV. Ce produit contient au maximum 6.67 lbs/gal de COV.
----------------------------------	--

## JAM1015 Orange (SB) Ink

Teneur en polluants  
atmosphériques dangereux 0.00

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

#### 10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter les conditions suivantes: Chaleur, étincelles, flammes.

#### 10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Chauffer peut générer les produits suivants: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO).

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Organes cibles Système nerveux central Yeux Trachée gastro-intestinale Système respiratoire, poumons  
Peau

#### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Organes cibles Peau

#### Informations toxicologiques sur les composants

##### N-Propanol

##### Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 9,9  
(CL<sub>50</sub>  
poussières/brouillards  
mg/l)

ETA inhalation 9,9  
(poussières/brouillards  
mg/l)

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Organes cibles Système nerveux central

##### Glycerin

## JAM1015 Orange (SB) Ink

### Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>) 12 600,0  
mg/kg)

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 12 600,0

### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 21 900,0

Espèces Rat

ETA cutanée (mg/kg) 21 900,0

### Red Aromatic Amino Polyol Dye Complex

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une irritation des yeux.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

#### Informations écologiques sur les composants

##### N-Propanol

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 804 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL<sub>50</sub>, 96 heures: > 804 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE<sub>50</sub>, 48 heures: >100 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

#### toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jours: >100 mg/l, Daphnia magna

##### Glycerin

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CE<sub>50</sub>, 24 heures: > 10000 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL<sub>100</sub>, 96 heures: 51,000 - 57,000 mg/l, Daphnia magna

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Informations écologiques sur les composants

##### N-Propanol

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation Sol - Dégradation 75%: 20 jours



## JAM1015 Orange (SB) Ink

<b>Demande biologique en oxygène</b>	<2000 mg O <sub>2</sub> /l
<b>Demande chimique en oxygène</b>	0.071 g O <sub>2</sub> /g substance

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Coefficient de partage** log Pow: 0.05

### Informations écologiques sur les composants

#### Red Aromatic Amino Polyol Dye Complex

<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	FBC: 10.2, Cyprinus carpio (carpe commune)
-------------------------------------	--

### 12.4. Mobilité dans le sol

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 12.6. Autres effets néfastes

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

<b>Information générale</b>	Minimiser ou éviter partout où c'est possible la production de déchets. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. L'élimination de ce produit, intermédiaires de production, résidus et sous-produits doit toujours être conforme aux dispositions légales en matière de protection environnementale et d'élimination des déchets et à toute exigence des autorités locales.
<b>Méthodes de traitement des déchets</b>	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Envisager les mesures de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit lors de la manipulation des déchets.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### 14.1. Numéro ONU

<b>N° ONU (ADR/RID)</b>	1210
<b>N° ONU (IMDG)</b>	1210
<b>N° ONU (ICAO)</b>	1210
<b>N° ONU (ADN)</b>	1210

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

<b>Nom d'expédition (ADR/RID)</b>	PRINTING INK
<b>Nom d'expédition (IMDG)</b>	PRINTING INK
<b>Nom d'expédition (ICAO)</b>	PRINTING INK
<b>Nom d'expédition (ADN)</b>	PRINTING INK

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

<b>Classe ADR/RID</b>	3
-----------------------	---

## JAM1015 Orange (SB) Ink

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

Groupe d'emballage (ADN) III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-D

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### Inventaires

#### UE (EINECS/ELINCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

## JAM1015 Orange (SB) Ink

### Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Publié par</b>	Matthews Marking Systems - Chemical Services Department
<b>Date de révision</b>	06/04/2020
<b>Révision</b>	4
<b>Remplace la date</b>	06/06/2017
<b>Numéro de FDS</b>	4856
<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.